

# **Plan d'action de développement durable**

## Table des matières

<b>Définition du développement durable .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Équité et solidarité sociales.....</b>	<b>4</b>
<b>2. Participation et engagement.....</b>	<b>6</b>
<b>3. Accès au savoir .....</b>	<b>8</b>
<b>4. Protection du patrimoine culturel.....</b>	<b>9</b>
<b>5. Production et consommation responsables.....</b>	<b>10</b>

## Plan d'action de développement durable

Les orientations de développement durable de la Maison des arts Desjardins Drummondville (MADD), qui abrite en ses murs DRAC – Art actuel Drummondville visent à contribuer à l'effort collectif par la mise en place d'initiatives et de méthodes qui favorisent le développement durable à l'ensemble de ses opérations. De nombreuses actions, concrètes et structurantes, ont été réalisées, sont amorcées et sont planifiées, dans l'objectif de faire de la MADD une organisation toujours plus éthique, performante, inclusive et accueillante, et ce, dans le respect de ses ressources humaines et financières. Ces actions s'inscrivent dans la foulée de *l'Agenda 21 de la culture du Québec*<sup>1</sup>, mis en œuvre par le ministère de la Culture et des Communications. Ces actions se déclinent à travers cinq des seize principes tels que définis par la *Loi sur le développement durable*.

### Définition du développement durable

Le gouvernement du Québec, avec l'adoption de sa *Loi sur le développement durable*, définit celui-ci comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement »<sup>2</sup>.

1. **Équité et solidarité sociale** : les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales;
2. **Participation et engagement** : la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique;
3. **Accès au savoir** : les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable;
4. **Protection du patrimoine culturel** : le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent;

---

<sup>1</sup> L'Agenda 21 de la culture du Québec, ministère de la Culture et des Communications.  
<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5894> . En ligne.

<sup>2</sup> Plan d'action de développement durable 2015-2020, Musée de la civilisation.

5. **Production et consommation responsables** : des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'écoefficiente, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources.

### 1. **Équité et solidarité sociale**

Consciente de son rôle dans la société d'aujourd'hui en tant que diffuseur majeur dans le milieu culturel, entrepreneurial et communautaire de sa région, la MADD s'est fixé plusieurs objectifs qui visent une gestion humaine de ses ressources. C'est dans un souci d'accessibilité, de bien-être et d'épanouissement qu'elle contribue activement à l'amélioration de la qualité de vie. Son engagement envers les membres de son équipe, les artistes, les artisans du domaine, ses collaborateur·rices et ses publics témoigne de ces valeurs intrinsèques et de sa volonté de réduire les discriminations. La MADD accomplit ses objectifs de solidarité sociale en diffusant le travail d'artistes issus de la diversité, en favorisant l'équité, la professionnalisation des jeunes travailleur·ses et le développement de compétences auprès de son équipe interne qui est intergénérationnelle.

#### **Actions réalisées :**

- Accréditation Kéroul, qui confirme que la MADD répond à d'importants critères liés à l'accessibilité universelle de ses infrastructures (rampes d'accès, ascenseur, portes automatiques, etc.);
- Places réservées dans la salle principale de la MADD pour les personnes à mobilité réduite. Les personnes à mobilité réduite se voient offrir gracieusement un billet est pour un·e accompagnateur·rice;
- Mise en place d'un programme *Santé bien-être* offert à tous·tes les employé·es, incluant notamment les avantages suivants :
  - Obtention de la certification Niveau II d'Entreprises en santé en 2021
  - Existence d'un comité social à l'interne qui propose des activités favorisant l'esprit d'équipe, le sentiment d'appartenance, la santé ainsi que pour souligner les bons coups et les moments phares des employé·es régulier·es;
  - Remboursement de coûts reliés à des activités sportives afin de favoriser un mode de vie actif auprès des employé·es à temps plein (réguliers et permanents);
  - Installation d'espaces de travail ergonomique, personnalisé à chaque employé·e régulier·ère, sous les recommandations d'une spécialiste;
  - Formations à la carte offertes aux employé·es à temps plein dans le but de favoriser le développement de compétences et la rétention d'un personnel toujours plus compétent dans son champ d'expertise;
  - Flexibilité en termes de conciliation travail-famille;
  - Mise en place d'une politique de reconnaissance pour les employé·es permanents.
- Amélioration de la représentativité homme-femme et de l'équité des conditions dans l'exercice de nos activités :
  - Évaluation continue de l'équité salariale pour répondre aux normes gouvernementales (dernier exercice complété en 2021);

- Parité dans le conseil d'administration.
- Facilitation de l'accessibilité à nos activités dans le but de réduire la fracture culturelle :
  - Offre de billets gratuits à des publics empêchés et à une clientèle issue de milieux défavorisés;
  - Mise en œuvre de projets artistiques citoyens et gratuité dans la proposition d'activités de médiation culturelle offertes à tous les types de publics notamment les activités du 50<sup>e</sup> anniversaire, les journées familiales *Pop ta culture* et les activités offertes dans le cadre de l'Entente de développement culturel avec la Ville de Drummondville.
- Soutien à la professionnalisation de personnes actives dans le milieu culturel local et régional ainsi qu'à des organismes culturels :
  - Favoriser l'accès à nos palestres aux groupes de concentration danse d'une école secondaire de la région (fréquence quotidienne) et à un groupe collégial;
  - Présentation annuelle de l'exposition des finissant·es en arts visuels du Cégep de Drummondville;
  - Intégration récurrente de stagiaires (en cours de formation ou récemment diplômé·es) à l'équipe de travail;
  - Temps de scène facilité aux écoles et à divers organismes culturels de la région;
  - Le bâtiment de la MADD abrite à temps plein 5 organismes culturels de la région.
- Hôte des ateliers offerts par *Les Impatients* aux personnes vivant avec des défis de santé mentale (activité offerte en collaboration entre Les Impatients, le CIUSSS et DRAC).
- Souci d'inclusion dans les outils et communications interne et externe de DRAC (usage de l'orthographe inclusive, contrats non genrés pour les collaborateur·rices de DRAC;
- Point ponctuel de collecte de don d'objets pour les employé·es afin de les distribuer à un organisme qui vient en aide aux nouveaux arrivants de la région.

#### **Actions amorcées :**

- Élaboration d'une programmation en arts de la scène (MADD) soucieuse de la parité homme-femme sur scène et représentative de la diversité culturelle, qui offre une place de choix aux pratiques émergentes;
- Ajout d'activités de médiation à DRAC prenant spécifiquement en compte les publics empêchés;

#### **Actions projetées :**

- Élaboration d'une programmation et rédaction d'un énoncé pour encadrer le rôle du comité de programmation de DRAC en vue d'assurer une veille sur le milieu des arts visuels, d'assurer le maintien de sa vision (parité, diversité, représentativité générationnelle, etc.) et d'émettre des recommandations;
- Évaluation régulière de la satisfaction des visiteurs et des membres, puis du bien-être des employé·es;
- Offrir des activités de mentorat aux groupes de niveau secondaire et collégial spécialisé en arts de la scène et en arts visuels.

## **2. Participation et engagement**

La MADD encourage la participation et l'engagement dans l'ensemble de ses activités afin de favoriser l'épanouissement culturel des citoyen·nes. La culture étant un important vecteur de développement social, économique et territorial, la MADD valorise : le rôle des artistes et autres professionnel·les de la culture en tant que personnes porteuses du renouvellement des identités culturelles et acteurs majeurs de la diversité de ses expressions; le développement culturel par la mise en place d'un fort réseau de partenaires ancré sur le territoire et auprès des communautés locales dans le but de favoriser le taux de participation; le soutien à la création, la production et la diffusion sur son territoire et le loisir culturel comme lieu d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.

### **Actions réalisées :**

- Gouvernance qui implique des personnes résidant sur le territoire, ainsi qu'un membre spectateur de la région;
- Cultiver la curiosité des publics en lien avec la programmation présentée et la culture en général :
  - Mise en place de résidences virtuelles ayant lieu sur la page Instagram de DRAC afin de partager du contenu au public et générer un dialogue avec les communautés virtuelles;
  - Organisation de visites commentées, de discussions, de conférences, de vernissages et d'ateliers créatifs où les publics sont invités à participer à travers la rencontre ou la création;
  - Production de capsules vidéo présentant le travail des artistes où l'échange est au cœur des rencontres;
  - Mise en place d'une aire de repos et d'activités dans le hall de la MADD, où des revues spécialisées dans le milieu culturel et des livres permettent de cultiver la curiosité des publics;
  - Présence et participation d'un membre de la direction au comité culturel du Centre de services scolaires des Chênes, afin de favoriser les échanges et l'adhésion entre le milieu de l'éducation et celui de la culture;
  - Collaboration avec le Cégep de Drummondville, et plus étroitement avec les programmes d'arts visuels et de danse, afin de créer des contextes de rencontre entre les artistes professionnel·les et les étudiant·es en voie de professionnalisation;
  - Collaboration depuis de nombreuses années avec les acteurs locaux et nationaux du milieu touristique afin de favoriser l'attractivité de la région;
  - Octroi d'une bourse de 1 000 \$ et d'un service de captation professionnel aux gagnants·es de Cégep en spectacle et du *Gala Reconnaissance étudiante* pour favoriser la professionnalisation des jeunes artistes.
- Sondage auprès de tous·tes les détenteurs de billets de la MADD afin de connaître leurs impressions au sujet des mesures sanitaires mises en place;
- Mise en place d'un programme de résidence de création au sein de l'établissement;
- Mise en place d'objectifs et d'indicateurs qui permettront de mesurer l'impact des activités de la MADD auprès des différents publics :

- Sondage auprès des membres Privilège de la MADD afin de connaître leurs besoins depuis la pandémie de la COVID-19.
- Engagement et fidélisation de la communauté des membres :
  - Carte de membre privilège;
  - Accès à des spectacles exclusifs (lancement de saison), des cadeaux ponctuels, des rabais sur certains spectacles;
  - Portes ouvertes;
  - Dégustations culturelles.
- Collaborations avec des partenaires locaux, régionaux et nationaux visant à développer et activer de nouveaux publics :
  - Collaboration avec l'Espace Mandeville pour la présentation de spectacles d'artistes émergents;
  - Collaboration avec le Jubé Culturel pour la réalisation de résidences de création et la présentation de spectacles;
  - Collaboration avec le *FabLab* de l'école secondaire Marie-Rivier dans le but d'accueillir un artiste en résidence à l'école et de faire des maillages entre les arts visuels et la science;
  - Collaboration avec le Musée ambulant, dont la mission est d'offrir des activités de médiation en arts visuels auprès des publics étant moins autonomes dans ses contacts avec la culture;
  - Collaboration avec Culture Centre-du-Québec dans le déploiement d'un atelier dédié aux artistes professionnel·les de la région afin de développer une communauté de pratique;

#### **Actions amorcées :**

- Collaborations avec des partenaires locaux, régionaux et nationaux visant à développer et activer de nouveaux publics
  - Création de liens de collaboration avec l'organisme de regroupement interculturel Intro à Drummondville afin de mieux connaître la communauté interculturelle de la région et élaborer une offre inclusive.
  - Collaboration avec la Fondation Grantham, dédiée à la recherche en art et environnement, et le Centre d'art Jacques et Michel Auger, galerie située à Victoriaville, afin de consolider la diffusion en arts visuels au Centre-du-Québec;

#### **Actions projetées :**

- Mise en place d'un prix offert à un·e artiste visuel émergent·e œuvrant issu du programme d'arts visuels du Cégep de Drummondville;
- Collaboration 360° entre la MADD et le Cégep de Drummondville en termes de diffusion, de partenariat pédagogique et de développement de la pratique;

- Création d'un comité de développement de la danse, réunissant des intervenant·es, artistes et professionnel·les du milieu local afin de traduire l'engouement de la danse en consommation d'œuvres.
- Production d'un podcast présentant le travail des artistes où l'échange est au cœur des rencontres;

### **3. Accès au savoir**

La connaissance et l'apprentissage étant des facteurs qui assurent la transformation de nos communautés, la MADD poursuit le développement d'outils et d'activités parallèles à sa programmation dans l'objectif de rendre accessibles les œuvres présentées. L'intégration récente d'un volet virtuel à ses activités a également nourri la réflexion sur l'inclusion et l'accessibilité à la culture en lien avec les enjeux propres au numérique et au savoir dans un souci de toujours mieux s'adapter en fonction des publics que l'on souhaite interpeller. La MADD soutient également des pratiques artistiques novatrices en les diffusant, ce qui la positionne comme institution sensible, perméable, qui propulse de nouvelles idées qui agit en tant que passeur culturel.

#### **Actions réalisées**

- Création d'un poste de direction de la programmation et du développement culturel en 2019 afin d'appuyer la vision artistique et structurer et pérenniser le développement culturel de l'organisme;
- Développement de contenu virtuel gratuit afin de faciliter l'accès à la culture auprès de plusieurs publics (conférences, entrevues, etc.);
- Mise en place d'actions favorisant l'accessibilité et la compréhension des œuvres présentées en ses lieux au plus grand nombre :
  - Création d'un opuscule qui présente le texte d'exposition, où les recherches et thématiques sont expliquées dans le but de démocratiser les œuvres présentées et la thématique de l'exposition;
  - Utilisation d'une signalétique pour mettre en valeur les œuvres et les informations relatives à celles-ci (cartels, plans d'expositions, liste des œuvres, etc.);
  - Proposition d'une offre d'activités de médiation culturelle participative et complémentaire à la programmation et adaptée selon les différents publics auxquels elles s'adressent (ex. : rencontres avec les artistes, conférences, ateliers, tables rondes, etc.);
  - Présentation de la programmation à venir et d'extraits en arts de la scène et en arts visuels devant public lors de la rentrée culturelle;
  - Visites commentées des expositions organisées gratuitement auprès de tout public en faisant la demande;
  - Rencontres occasionnelles organisées en parallèle des spectacles offerts pour le grand public ou les publics scolaires ainsi que visites commentées du bâtiment et des installations techniques.
- Diffusion d'information afin d'assurer la visibilité et le rayonnement de nos activités :
  - Relations nourries avec les médias locaux, régionaux et nationaux afin de diffuser plus largement nos activités et leurs contenus;

- Publications sur les réseaux sociaux afin de mettre en valeur nos activités et nos valeurs institutionnelles.
- Mise en place d'un comité de développement numérique au sein de l'équipe :
  - Création d'une plateforme Web pour la diffusion de contenus exclusifs, générés et produits par la MADD, visant à prolonger et bonifier l'expérience des visiteurs, susciter leur curiosité et nourrir leurs savoirs.
- Réorientation des activités de médiation de DRAC afin de diversifier ses publics et l'acquisition d'autres champs de compétences (ex. : art sonore, numérique, etc.);
- Structuration d'un poste de chargé-e de projets, qui s'occupera de coordonner des projets culturels et numériques à la MADD;
- Découvrabilité de DRAC et de ses activités :
  - Développement d'une nouvelle identité nominale et graphique pour DRAC afin de mieux se positionner au sein du milieu culturel et auprès de ses publics;
  - Mise sur pied d'un tout nouveau site Web pour DRAC afin de mieux promouvoir son offre culturelle et d'assurer le rayonnement des pratiques artistiques et des recherches de ses collaborateur-rices.
- Soutien du travail de recherche par la collaboration avec des commissaires et auteur-rices en lien avec les expositions;
- Production d'un site Web faisant office de plateforme de diffusion des activités virtuelles développées depuis le début de la pandémie.

#### **Actions projetées :**

- Refonte complète du site Web de la MADD et de sa signature de marque afin de mieux promouvoir son offre culturelle et artistique (2024);
- Création d'un poste de médiateur culturel en soutien à la Directrice de la programmation et du développement culturel.

#### **4. Protection du patrimoine culturel**

Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent. La MADD a amorcé en 2020 un processus de réflexion qui mènera à l'adoption, en 2022, d'un énoncé de programmation pour la MADD et d'une Politique de programmation pour DRAC. Celles-ci baliseront les décisions reliées à la programmation afin de mieux soutenir la protection du patrimoine culturel dans tous ces aspects, et ce, dans le but de faire rayonner le plein potentiel de nos collaborateurs-rices en s'engageant dans un processus de développement durable.

#### **Actions réalisées :**

- Exposition permanente d'œuvres sur l'esplanade extérieure de la MADD, sa terrasse verte sur le toit et à l'intérieur de plusieurs de ses locaux, ce qui inclut la mise en valeur et la conservation des œuvres du 1% de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement;
- Mise en place avec la collaboration de la Ville de Drummondville lors des fêtes du 50<sup>e</sup> anniversaire de la MADD d'un parcours déambulatoire qui retrace l'historique du passage d'artistes québécois importants sur sa scène;
- Affichage de photographies des artistes de passage à la salle de spectacle à travers les années dans l'arrière-scène.
- Création de l'exposition *De 1978 à DRAC*, qui mettait en lumière les moments marquants de l'histoire du centre en y exposant des artefacts liés à la présentation des œuvres et des projets mis sur pied.

#### **Actions projetées :**

- Rédaction d'un énoncé de mission et d'une Politique de recommandation pour la programmation de DRAC afin d'assurer des saisons de programmation qui soutiennent l'innovation, les pratiques artistiques à la fine pointe et le développement de nouveaux savoirs.

### **5. Production et consommation responsables**

Ayant à cœur sa responsabilité environnementale, la MADD s'engage depuis plusieurs années à assurer une utilisation intelligente et rationnelle de ses ressources en adoptant une approche écoefficiente. Ainsi, l'implantation de mesures écoresponsables qui limitent le gaspillage et la surconsommation des ressources lui permettent de réduire son impact sur la société et l'environnement. En raison de la pandémie ayant favorisé le télétravail, la MADD a procédé à l'implantation de nouveaux outils de gestion et de communications qui améliorent l'efficacité du partage de données électroniques et qui limitent son empreinte écologique.

#### **Actions réalisées :**

- Implantation d'une série d'actions axée sur l'écoresponsabilité :
  - Mise en place d'une politique de gestion des matières résiduelles;
  - Ilots de tri à trois voies (cannettes, recyclage et déchets) dans les loges et les sas;
  - Fontaines d'eau accessibles au personnel, clients et artistes;
  - Serviette à mains au lieu de distributeurs de papier dans les loges;
  - Utilisation de vaisselle réutilisable lors des événements;
  - Faire don des surplus alimentaires à un organisme de charité;
  - Utilisation de gourdes d'eau par le personnel et certains artistes et équipes de tournée;
  - Diminution considérable de l'impression de billets en favorisant les billets électroniques pour les achats en personne et en proposant en premier lieu ce mode de transmission lors des achats sur le Web;
  - Coupons vestiaire en plastique réutilisable;
  - Dépôt du matériel non réutilisable à l'Écocentre;

- Réduction de l'offre de malbouffe dans les loges et les bars;
  - Thermostats pour la gestion du chauffage pour économie d'énergie;
  - Faire l'entretien préventif et l'inspection des équipements d'éclairage et autres machineries pour prolonger leur durée de vie chaque année ou trimestre selon les besoins;
  - Installer des lumières DEL pour économiser l'utilisation de l'électricité dans l'ensemble de la MADD;
  - Utilisations de piles rechargeables pour microphones sans-fil;
  - Verdissage de zones à proximité de la salle de spectacle (toit vert partiel, couvert forestier sur l'esplanade, etc.);
  - Récupération des cartouches d'encre et batteries;
  - Usage de la signature électronique dans divers processus administratifs;
  - Quelques produits locaux offerts dans les loges et les bars;
  - Installation d'une borne de recharge de véhicules électriques à proximité, action réalisée par la Ville qui peut encourager le transport durable des employé-es;
  - Utilisation de iPads dans l'arrière-scène pour le montage des spectacles afin d'éviter l'impression de grands volumes de papiers;
  - Utilisation d'écrans installés à la billetterie pour éviter la remise de plans de salle papier;
  - Attaches en caoutchouc au lieu de *tape* ou *tie-wrap*;
  - Installation d'un ordinateur dans la salle technique pour consulter les horaires et remplir les feuilles de temps au lieu de les imprimer;
  - Récupération d'eau dans les pichets pour arroser les plantes;
  - Récupération du papier utilisé pour en faire des tablettes;
  - Utilisation de chiffons et de serpillières lavables.
  - Réemploi du matériel d'exposition à DRAC;
- Réduction de l'utilisation du papier :
    - Comptes à recevoir envoyés par courriel;
    - Cartes cadeaux virtuelles;
    - Impression recto verso des documents;
    - Archivage numérique de documents;
    - Tenue de réunions sans papier (ordres du jour électroniques);
    - Travailler davantage sur le réseau de partage de données et le Drive pour réduire les courriels avec pièces jointes.
  - Recyclage des canettes de bière avec la consigne.
  - Réduction de l'utilisation du plastique à usage unique :
    - Réduction considérable de l'usage des bouteilles d'eau (préconisation du remplissage de bouteilles d'eau réutilisables à la fontaine pour les employé-es et les client-es, réduction de l'usage dans les loges (uniquement sur demande));
    - Usage de verres et coupes en verre (personnel, visiteurs et spectateurs) et de gobelets réutilisables.

- Réduction de produits et matériel toxiques par l'équipe d'entretien :
  - La majorité des produits de lavage et de nettoyage sont écoresponsables;
  - Achat de produits en vrac pour l'entretien ménager;
  - Processus en cours pour changer les PAR30-38 et les fluorescents en DEL dans le bâtiment et achats de piles rechargeables avec chargeur pour technique, accueil, entretien, DRAC et administration.
- Transition vers des communications internes et externes électroniques :
  - Structure d'affichage dynamique à l'intérieur (pour remplacer les bannières et habillages de fenêtre saisonniers);
  - Contrats et devis techniques électroniques;
  - Réduction des quantités imprimées de la brochure de programmation pour favoriser l'usage de sa version électronique.

**Actions projetées :**

- Autres actions écoresponsables visant à réduire l'empreinte écologique de la MADD :
  - Adhérer à l'accréditation de scène écoresponsable;
  - Outils et activités de communication développés pour former et conscientiser le personnel sur la gestion des matières résiduelles;
  - Favoriser le don des équipements désuets à des organismes locaux;
  - Encourager le transport durable auprès des employé-es;
  - Installer des sèche-mains dans les toilettes pour éviter le gaspillage de papier;
  - Dédier un espace de repas pour les employé-es afin de réduire l'utilisation de la voiture pendant les pauses.